

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

N°AURA-2018-Exp-022

Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2018-01-17-00011

Dénomination du projet demande d'autorisation pour la capture, la détention, les soins puis le transport vers d'autres établissements (laboratoires, centres de soins ou de reproduction) de l'une des 9 espèces visées par l'AM du 9 juillet 1999 (espèces menacées d'extinction)

Lieu des opérations : zone d'intervention du Tichodrome

Bénéficiaire : Centre de soins le Tichodrome

MOTIVATION OU CONDITIONS

Le centre de soins le Tichodrome offre les garanties d'une bonne prise en charge des spécimens en détresse des espèces pour lesquelles l'autorisation est sollicitée.

Un bilan annuel des opérations de sauvetage réalisées devra être fourni.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE

FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 03/04/2018

SIGNATURE

L'expert délégué faune du CSRPN

Auvergne Rhône-Alpes



Yoann BRESSAN